

Une bonne riposte

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 35

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seur Untel, et je possède telle ou telle qualité ». La plupart du temps, quand on vérifie, ce n'est pas poussé par la crainte de se tromper, mais par celle d'être sciemment trompé. Est-ce que vous ne trouvez pas que tout cela est bigrement inquiétant ?

Tenez, on se méfie tellement que les preuves de confiance qui nous sont données parfois, par des inconnus, nous étonnent avant de nous ravir. Il y a plusieurs années, en France, pays où flote toujours une certaine fantaisie, ironique et fine, j'appris que les demandeurs de passeport rédigeaient eux-mêmes leur signalement : yeux moyens, front moyen, bouche moyenne, stature moyenne, etc. En bon citoyen helvétique, cela me parut extraordinaire. Comment ? On laissait les gens se décrire ainsi, sans contrôler ? A quelles erreurs n'aboutit-on pas, surtout quand il s'agit de dames pas très belles, mais sûres d'être exquises ?

Et puis je fus charmé. Pour une fois, on avait confiance. On croyait à la vérité ! Hélas ! En faisant part de ma découverte à un ami sceptique, je reçus cette réponse : « Ne t'excite pas. Ce n'est pas qu'ils ont confiance qu'ils agissent ainsi, c'est parce qu'ils s'en f...ent ! »

Peut-être ! Peut-être ! Mais j'ai rouverte ça très beau.

Et si vous voulez le fond de ma pensée — même si vous ne le voulez pas, vous l'aurez — j'estime que les coiffeurs bénéficient du tout petit reste de confiance de l'humanité souffrante. Un homme qui se fait raser, qui tend sa gorge à son barbier, eh ! bien, je trouve que c'est un magnifique abandon de soi-même. On a les mains liées par le drap blanc, et il n'y a plus rien, entre la mort, représentée par une carotide offerte au rasoir, et nous.

Et les médecins ? Et les chirurgiens ? me direz-vous. A eux aussi nous remettons aveuglement notre sort !

C'est vrai, mais jusqu'à un certain point seulement, car nous n'avons pas le choix : Il nous faut passer par eux, ou mourir. Et, comme disait le philosophe, l'un quelquefois n'empêche pas l'autre.

(Tous droits réservés). Jean Peitrequin.

Une bonne riposte. — Le peintre Lantara (1729-1778), excellent paysagiste, mais qui dessinait mal les figures, avait reçu d'un riche amateur la commande d'un tableau représentant la place et l'église d'un village. Lorsque le tableau fut achevé, l'amateur admira la beauté du coloris, mais trouva la scène un peu vide.

— Monsieur Lantara, dit-il au peintre, vous avez oublié de mettre des personnages dans votre tableau.

— Monsieur, répondit le peintre en montrant l'église, ils sont à l'église.

— Eh bien, j'achèterai le tableau quand ils en sortiront.

LE LAUSANNE DE JADIS

(Suite et fin.)

Maintenant supposez pareille aventure nous arrivant aujourd'hui. Quelle rumeur parmi les populations, quel admirable prétexte à copie pour tous nos journaux ! Car la presse est un excellent exutoire pour les grandes émotions de la foule... Mais en 1645, on n'avait point cette ressource; on était crédule, faible et désarmé; au lieu de corriger la situation, on s'abandonnait au mauvais sort avec passivité. C'est pourquoi, dans cet énorme amas d'événements groupés par le Dr Levade, événements qui se déroulent pendant douze siècles de notre histoire, je remarque l'importance qu'on donnait à tous les phénomènes de la nature. Une comète venait-elle à rayer le ciel de sa longue queue ? vite des prières étaient instituées dans les églises, et les fidèles se signaient, scrutant leur conscience. Une aurore boréale rougeoyait-elle au ciel ? Ce devait être un signe de la colère céleste. Des éboulements de montagne engloutissaient-ils vil-

lages et habitants ? A cause des péchés de la foule, c'était la fin du monde.

Ainsi nos aïeux vivaient toujours angoissés, comme de pauvres bêtes traquées. Bien rares étaient leurs jours de liesse et de détente, et quant à leurs plaisirs, ils n'en avaient que par « répercussion », si j'ose ainsi parler ; car ceux qui faisaient bombance, ceux qui s'amusaient, c'étaient uniquement les puissants de ce monde. Il est vrai que le bon populaire avait, comme compensation, le droit de payer la carte de fête; mission dont il s'acquittait avec une douceur exemplaire. L'an 1414, l'empereur Sigismond passa par la Suisse pour se rendre en Espagne. Le baron de Vaud, Amédée VIII, le reçut à Lausanne et fit bien les choses. Vraiment l'empereur ne s'aperçut point trop qu'il était hébergé en un tout petit pays. Seulement, ajoute le Dr Levade avec un laconisme qui a son éloquence, « ce fut aux dépens de ses sujets, à qui il demanda des « dons gratuits » pour cet objet. »

L'empereur ne pouvait moins faire que de se montrer reconnaissant. Il le fut. Il créa son hôte premier « duc de Savoie », et j'espère pour les bons Vaudois si bien pressurés que cela les consolait amplement de l'inutile argent dépensé.

Les seigneurs ne se gênaient guère du reste : pourquoi se seraient-ils gênés ? Jamais ou presque jamais il n'y avait de récalcitrants. Lorsqu'ils mariaient leurs enfants, vite on envoyait des émissaires par tout le pays, afin de faire savoir aux manants qu'ils eussent à constituer la dot. Et les bons manants retournaient leurs poches, donnaient allègrement leur dernière pièce de monnaie.

En même temps que les seigneurs, ceux qui menaient joyeuse vie, c'étaient les évêques et en général tout le haut clergé. Les choses allaient même si loin qu'à plusieurs reprises les bourgeois de Lausanne se fâchèrent, dénoncèrent les scandaleuses orgies qui se passaient dans les quartiers avoisinant la cathédrale, obtinrent du conseil de la ville un blâme pour ces singuliers conducteurs d'âmes. Comme toujours, du reste, ce n'étaient là que mesures absolument dérisoires. Evêques et curés dissimulaient un peu plus pendant quelques mois et la joyeuse vie allait toujours son train.

Pour ces soupers délicats, pour ce luxe extraordinaire de vêtements sacerdotaux, pour ce train royal qui était le train de l'évêque, il fallait de l'argent en inépuisables réserves. Détail négligeable, car, outre les ressources ordinaires de l'Eglise, on possédait dans la vente des reliques et des indulgences — cette géniale invention de l'Eglise catholique — une source intarissable. L'homme du peuple, l'humble tâcheron, avait beau être acculé à la dernière des misères, il trouvait toujours un petit sou pour gagner le paradis, ce paradis abondamment décrit par les prêtres et qui devait à jamais le dédommager des maux endurés durant sa misérable vie.

Et, à ce propos, je trouve dans le livre du Dr Levade un bien suggestif détail. Il paraît que le plus célèbre vendeur d'indulgences du seizième siècle fit une colossale fortune. Cet habile industriel portait un nom de tournure israélite; il serait fort curieux et d'une bien jolie ironie de faire des recherches à ce sujet et de découvrir qu'il eut des aïeux juifs ! Mais je reviens à ma citation, qu'il faut donner dans son entier ; elle en vaut la peine :

« 1518. Bernard Samson vient vendre des indulgences en Suisse et dans la baronnie de Vaud; un gentilhomme nommé d'Arnay en acheta une pour le prix de 500 ducats. Ces vendeurs d'indulgences établissaient leurs boutiques dans les églises ; les indulgences sur papier, destinées pour les pauvres, se vendaient deux batz; les plus aisés payaient celles en parchemin un petit écu. Ce Bernard ou Bernardin Samson, qui avait fait le métier de vendeur d'indulgences sous deux autres papes, emporta de la Suisse seule des coffres remplis de vaisselle d'or et d'argent, et dans l'espace de 18 ans près de 800.000 écus, somme énorme pour ce temps là. »

Admirez avec moi, lecteur, combien l'humilité était en ce temps-là vertu qui courait les rues et combien chaque individu avait le juste sentiment de la place à laquelle il pouvait prétendre, même après sa mort ! Il est bien clair que le possesseur du simple papier « destiné aux pauvres » et coûtant deux batz ne pouvait nullement s'attendre à être aussi confortablement installé dans le royaume des cieux que celui qui avait pu déboursé « un petit écu ». De même, l'heureux possesseur du parchemin coûtant l'écu se rendait clairement compte que M. d'Arnay, lequel avait déboursé 500 ducats, avait droit auprès du maître de la terre et du ciel à une place privilégiée...

Etant à si belle école, la jeunesse aristocratique n'avait garde de rester en arrière et de perdre sa légitime place au banquet de la vie : « En 1533, dans la plupart des villes du Pays de Vaud, il y avait jadis une société dite de la jeunesse. Cette société souvent très turbulente se chargeait des charivaris, des amusements de carnaval, etc. Chaque membre qui la composait devait défendre ses camarades envers et contre tous, qu'ils eussent raison ou tort. Peu avant la réformation, leur chef était Ferrand ou Ferdinand de Loys. »

Je passe une vingtaine de pages, qui n'ont aucun rapport avec ce sujet, et je trouve cette ligne dont la concision est plus révélatrice que bien des paroles :

« 1545. Suppression, à Lausanne, d'une société licencieuse dit l'abbaye de la jeunesse. »

Pourtant je vous assure bien qu'à cette époque la délicatesse, la tendresse, la pitié ne fleurissaient guère. Les âmes étaient farouches, impétueuses, de même que les corps étaient robustes, durs à la souffrance. La plupart du temps un bon massacre était sujet de réjouissance et les chefs spirituels eux-mêmes ne se piquaient point de sensiblerie.

« On cite, dit M. Levade, en 1536, une lettre de Sébastien de Montfaucon (évêque de Lausanne) à son neveu Disymis qui était à la cour de François Ier par laquelle il le remercie des bonnes nouvelles qu'il lui donne des sanglantes exécutions des Calvinistes dont le roi distribue les biens qu'il fait confisquer. »

Et le doux prélat « engage son neveu d'en solliciter une partie par le moyen de M. de Saint-Paul, » car vous sentez bien que cette curée devait profiter à tout le monde.

Voici, lecteur, un aperçu très abrégé de quelques-unes des choses que j'ai trouvées dans mon gros livre. Là-dessus, j'en reviens à ma première idée, que nous sommes heureux, nous les vivants de l'année 1901, de n'avoir point vécu en ces âges d'obscurité et sanglante tyrannie...

Qui sait, pourtant, si nos descendants de l'an 3000 ne penseront pas de nous ce que — d'après l'histoire — nous avons droit de penser de nos peu fortunés ancêtres ?

Mme Georges Renard.

Pour la rédaction

J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Superbes OCCASIONS

1 stock énorme de complets haute nouveauté, en gabardine, peigné, tissus anglais, whipcord, drap fantaisie. Coupe mode, pour hommes et jeunes gens, ainsi que les grosses tailles 56, 58 et 60.

Vendu au plus bas prix. FESSLER, 7, rue de l'Alé 7.

Pour militaires

- Sacs à linge avec porte-adresse cuir et cadenas 4.50
- Chemises militaires 2.50
- Chaussettes d'armée anglaise, 2.50
- Gilets imperméables 15.—
- Caleçons et camisoles, la pièce 1.90
- Bretelles militaires 2.—
- Bandes flanelle 3 m. 4.80

Envois contre rembours.

FESSLER, 7, rue de l'Alé 7.